

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**

- 1.1 Identification de la substance/préparation:** **URIBLOCK**
- 1.2 Utilisation de la substance/préparation:** Formulation (Blocs urinaires) à base de micro-organismes non pathogènes et d'enzymes destinés à l'entretien des urinoirs.
- 1.3 Identification de la société/entreprise:** NOVOZYMES BIOLOGICALS FRANCE S.A.  
Parc des Grillons  
Bâtiment 6  
60 Route de Sartrouville  
78230 LE PECQ  
FRANCE  
Tel: +33 (0)1 30 15 28 40  
Fax: +33 (0)1 30 15 15 45  
Stephanie REDONDI [srdo@novozymes.com](mailto:srdo@novozymes.com)
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)1 30 15 28 40
- 

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

- 2.1 Dangers pour l'homme (inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux):**  
Principaux dangers: La préparation n'est pas classée comme dangereuse selon les critères des Directives Européennes 67/548/CEE (annexe VI de la directive 2001/59/CE) et 1999/45/CE.
- 2.2 Danger pour l'environnement :** Soluble dans l'eau. La préparation n'est pas classée comme étant dangereuse pour l'environnement.
- 

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Contient des enzymes. Peut déclencher une réaction allergique

---

---

#### 4. PREMIER SECOURS

**4.1 En cas d'inhalation:** Transporter la victime à l'air frais et selon les symptômes consulter un médecin.

**4.2 En cas de contact avec la peau:**

Rincer immédiatement la peau à l'eau courante et au savon doux pendant quelques minutes. Retirer les vêtements contaminés ou éclaboussés. En cas d'irritation consulter un médecin. Les micro-organismes utilisés sont non pathogènes mais peuvent causer une infection en cas de contact avec une plaie ouverte.

**4.3 En cas de contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement et abondamment Les yeux avec de l'eau pendant quelques minutes. En cas d'irritation consulter un médecin.

**4.4 En cas d'ingestion:** Boire pour diluer, ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

---

#### 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1 Moyens d'extinction recommandés:**

eau, mousses, poudres sèches et dioxyde de carbone peuvent être utilisés.

**5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser:**

Aucun

**5.3 Dangers spécifiques d'incendie ou d'explosion:**

En cas d'incendie des oxydes de carbones et d'azote peuvent se former.

**5.4 Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:**

Porter un équipement complet de sécurité et un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant

---

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**6.1 Précautions individuelles:** Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection appropriés. Cf section 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Eviter les rejets excessifs dans les eaux naturelles. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

**6.3 Méthodes de nettoyage/d'absorption:** Nettoyer par récupération. Les déchets doivent être traités conformément avec les réglementations locales.

---

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**7.1 Manipulation:**

Précautions: La substance doit être manipulée selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et conformément à la réglementation locale afin de limiter toute exposition inutile.

Mesures techniques: L'utilisation de gants limite le contact avec la préparation.

Exigences spécifiques: Aucune.

**7.2 Stockage:**

**Exigences spécifiques du lieu de stockage :** Aucune

**Matières incompatibles:** Les acides ou bases fortes peuvent inactiver les cultures biologiques. Eviter les oxydants forts. Ne pas stocker dans des emballages métalliques.

**Conditions de stockage:** Stocker dans des locaux frais, secs et bien ventilés. Garder les emballages hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Eviter les températures inférieures à 0°C et supérieures à 45°C pour préserver la stabilité biologique de la préparation.

**Quantités limites :** Aucune

**Emballages:** L'emballage peut être recyclé.

**8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Valeur limite d'exposition**

VME 8h poussières = 10 mg/m<sup>3</sup> (particules d'un diamètre < 100µ) et 5 mg/m<sup>3</sup> (particule d'un diamètre < 5µ)

**8.2 Contrôle de l'exposition professionnelle**

**Equipement de protection individuelle** Après évaluation du risque d'exposition, l'utilisateur décidera de l'équipement de protection individuelle et de l'opportunité de mettre en place des mesures de contrôles techniques. En fonction des informations toxicologiques disponibles, les mesures de protection élémentaires indiquées ci-dessous devront être envisagée.

**Protection respiratoire:** Aucune ventilation particulière n'est habituellement requise. Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produits en suspension en dessous d'un seuil acceptable - en fonction des informations disponibles et en l'absence de limite d'exposition professionnelle - l'utilisation d'un Equipement de Protection Respiratoire conformément à la norme EN405 FFA1P1 est recommandée.

**Protection des mains:** Eviter le contact avec la peau. Eviter les contacts prolongés et fréquents avec la peau spécialement en cas de blessures. Utiliser des gants en PVC ou caoutchouc selon la norme EN374. L'utilisation des gants ne doit pas dépasser la durée de résistance à la rupture indiquée par le fabricant.

**Protection des yeux:** Lors de la manipulation de la préparation, le port de lunette de protection est conseillé afin d'éviter tout contact avec les yeux. (lunettes avec protections latérales BS2092 ou EN166).

**Protection de la peau/corps:** Les équipements ou les vêtements spécifiques ne sont pas nécessaire en général. Eviter tout contact avec la peau abîmée. Cependant en cas de manipulation fréquente et répétée de ce matériau le port de vêtements de protection adaptés (type 5) conforme à la norme NF EN 13982-1 est recommandé.

**Mesures techniques:** Aucune

---

**Paramètres de contrôles spécifiques:**      Aucun.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique:                      Solide  
Couleur:                              Bleu foncé  
Odeur:                                Bouquet  
pH:                                    ~ 8 (Solution 1% à 20°C)  
Point/courbe d'ébullition:       non applicable  
Point/courbe de fusion:         non applicable  
Point d'éclair:                    non déterminé  
Auto-inflammabilité:           non applicable  
Danger d'explosion:             Le produit n'est pas explosif compte tenu des produits chimiques qu'il contient  
Propriété oxydante:             non déterminé  
Pression de vapeur:             non déterminé  
Solubilité                            - dans l'eau:            100% soluble  
   - dans l'huile:        non déterminé  
Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé  
Autres données:                    Aucune

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Conditions à éviter:**        Variations excessives de températures (en dessous de 0°C et au dessus de 45°C)  
**10.2 Matières à éviter:**            Le contact avec des acides forts, bases fortes et des agents très oxydants peut inhiber les cultures bactériennes.  
**10.3 Produits de décomposition dangereux:**  
    Non déterminé

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Toxicité aigue :

11.1.1 Ingestion, LD50 voie orale rats (mg/kg):    non déterminée  
11.1.2 Inhalation, CL50 inhalation rats(mg/l/4h): non déterminée  
11.1.3 Peau, DL50 derme rat (mg/kg)                non déterminée

### 11.2 Toxicité locale

- |        |                       |                |
|--------|-----------------------|----------------|
| 11.2.1 | Irritation de la peau | non déterminée |
| 11.2.2 | Irritation des yeux   | non déterminée |

### 11.3 Sensibilisation

- |        |                     |                |
|--------|---------------------|----------------|
| 11.3.1 | Par contact cutanée | non déterminée |
|--------|---------------------|----------------|

Eviter le contact direct avec la peau et les yeux. Les contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des irritations de la peau et des yeux. Pour les personnes allergiques, possibilité de rougeurs sur les mains et les avant bras.

En cas d'ingestion possibilité de troubles digestifs.

Le produit est formulé en utilisant une gamme de micro-organismes spécialement sélectionnés dans l'environnement et connu pour être non pathogènes pour les humains, les animaux et les plantes. Lors de la manipulation de la préparation, il est nécessaire de panser les blessures de la peau.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>12.1 Mobilité:</b>         | Cette préparation à une forte solubilité dans l'eau c'est pourquoi la préparation se dispersera dans tous les milieux aqueux.  |
| <b>12.2 Biodégradabilité:</b> | Une biodégradation rapide de la préparation est escomptée. Cependant aucune information sur la biodégradation anaérobie n'est disponible.  |
| <b>12.3 Accumulation:</b>     | Pas de bioaccumulation à prévoir compte tenu de la haute solubilité dans l'eau. Croissance excessive de la biomasse non probable.  |
| <b>12.4 Ecotoxicité:</b>      | Cette préparation n'est pas connue pour être dangereuse pour l'environnement. Aucune donnée toxicologique spécifique sur les organismes du sol, les plantes et les animaux terrestre n'est disponible. |
| <b>12.5 Autres effets:</b>    | Pas d'effet nuisible sur les systèmes épuratoires urbains.   |

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVE A L'ELIMINATION

### 13.1 Pour la substance/préparation/résidus:

Eliminer par incinération, en décharge ou évacuer à l'égout conformément aux réglementations locales.

### 13.2 Concernant les emballages contaminés:

Eliminer par incinération ou en décharge conformément aux réglementations locales. Les emballages peuvent être recyclés.

---

**14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT**

Réglementation internationale	Transport terrestre:	Non applicable.
	Transport maritime:	Non applicable.
	Transport aérien:	Non applicable.
Classe UN:	Aucune	
Réglementation locale:	Se conformer à la législation locale des transports en vigueur	

---

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Réglementation CE:** La préparation n'est pas classée comme étant dangereuse selon les critères des Directives Européennes 67/548/CEE (annexe VI de la directive 2001/59/CE) et 1999/45/CE.

**Proposition de classification**

Symboles:	Aucun	
Phrases R:	Aucun	
Phrases S:	S2	Conserver hors de portée des enfants
	S 24/25/26	Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
	S 49	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

**Précaution d'usage**

Contient des enzymes. Peut déclencher une réaction allergique

**Classification microbiologique**

La préparation n'est pas considérée comme dangereuse selon la directive du Conseil 2000/54/CE.

Toutes les bactéries contenues dans cette préparation sont de Classe 1 conformément à la Directive du Conseil 90/679/CE (amendé par la Directive du Conseil 93/88/CE) et selon tous les systèmes de classification reconnus pour les micro-organismes.

**Réglementation locale:** Se conformer à la législation locale en vigueur.

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Les renseignements ci-dessus sont basés sur l'état actuel de nos connaissances. Ils sont de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Version 2 : points révisés: 1-16 (2007-03-26)

---